

Les niveaux de harcèlement



Niveau 1

Un mal être est exprimé ou observé chez la cible. Des signaux faibles sont identifiés dans l'établissement, par les adultes, les autres élèves et / ou à la maison par la famille.

Un ou deux faits sont repérés par les adultes de l'établissement ou par des élèves.

La caractérisation du harcèlement n'est pas assurée.



Niveau 2

Les faits sont révélés par la cible, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte de l'établissement.

Des faits multiples, répétés de nature différente, sont observés dans l'établissement, en proximité et / ou sur les réseaux sociaux depuis quelques semaines.

La caractérisation du harcèlement est possible.



Niveau 3

Les faits sont révélés par la cible, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte de l'établissement.

Les faits répétés de nature différente, situés à différents temps et espaces (dont cyber espace) sont avérés. Ils durent depuis plusieurs mois et se traduisent par des actes graves portant atteinte gravement à la victime.

La cible est en grande souffrance physique, psychologique et les incidences sont observables dans son engagement et ses résultats scolaires.

La caractérisation du harcèlement est établie.



Niveau 4

Les faits sont révélés par la cible, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte de l'établissement.

Les faits répétés de nature différente, situés à différents temps et espace (dont cyber espace) sont avérés. Ils durent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années et se traduisent par des actes graves, répétés mettant en danger la victime. La victime est en grande souffrance physique, psychologique, des absences sont observées, une phobie scolaire apparaît, les résultats scolaires se sont effondrés. La victime a des conduites à risque et des pensées suicidaires.

La caractérisation d harcèlement est établie.

-Ensemble contre le harcèlement-

A destination des parents

Définition du harcèlement :

Situation dans laquelle un enfant est menacé, bousculé, battu, insulté de manière répétée. Depuis mars 2022 le harcèlement est devenu un délit passible de 3 à 10 ans d'emprisonnement.

Quatre caractéristiques :

L'intention nuire :

Le but est de blesser, d'intimider, de mettre en difficulté, de ridiculiser l'autre...



La répétitivité :

Ce sont des agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.



La violence :

Rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs cibles.



L'isolement :

L'élève qui subit du harcèlement est souvent isolé, replié sur lui-même et se retrouve souvent dans l'incapacité de se défendre.

*cellulephare.pictos@ac-nantes.fr

3020 (harcèlement à l'école)

3018 (harcèlement sur les réseaux)

Les types de harcèlement :

1. Le harcèlement physique

C'est le type le plus facile à détecter. En effet, l'élève peut avoir des lésions ou des marques sur la peau qui montrent qu'il souffre d'abus. Cela inclut se faire pousser ou frapper, se faire voler des objets, avoir ses affaires dégradées...

1-1 Le harcèlement sexuel

Il concerne 10 à 15 % des enfants et adolescents. En effet, l'attraction sexuelle est plus intense à ce moment-là. Mais il peut également se produire plus tôt. Il se reflète dans de petits gestes. Ceux-ci peuvent même être insignifiants pour ceux qui les commettent.

Faire référence aux parties intimes du corps d'une personne, à sa sexualité ou même la forcer à embrasser quelqu'un qu'elle ne veut pas embrasser, renvoie à ce type de harcèlement.

C'est un problème très délicat. Il doit être empêché à la fois par les parents et par la communauté éducative. Le meilleur outil, ici, c'est une éducation sexuelle précoce.

Il est nécessaire de faire deux mises en garde :

- Ces comportements peuvent affecter les relations émotionnelles de la victime pendant une très longue période. Elle aura sûrement du mal à faire confiance aux autres.

- Se comporter de la sorte ne classe pas un enfant ou un jeune comme un délinquant sexuel à perpétuité. Pour lui, c'est peut-être un jeu dont il ne comprend pas la véritable portée.

2. Le harcèlement moral

C'est une forme d'abus plus silencieuse et plus difficile à détecter, il faut donc être attentif aux changements d'humeur. Elle se produit chez les garçons et les filles. Cela peut s'apparenter aux blagues, moqueries, surnoms dévalorisants, mots blessants envers la même personne. Par exemple sur le physique, l'appartenance ethnique ou encore la religion, le statut socio-économique...

Ils peuvent créer des complexes très importants et une déconstruction de l'estime de soi. Ceux-ci peuvent se baser sur différentes caractéristiques de la personne.

2-1 Le cyber harcèlement

La cyberintimidation ou harcèlement virtuel, est l'un des plus récents types de harcèlement. Il s'agit de la maltraitance et de la violation de la vie privée d'une personne par des moyens numériques. Le mode de communication peut-être véhiculé par les réseaux sociaux ou les services de messagerie instantanée.

Ceux-ci permettent un harcèlement pratiquement constant de la victime. En outre, il permet la prolifération de fausses rumeurs. Ou, pire encore, la divulgation de documents privés qui affectent sérieusement la vie sociale de ceux qui en souffrent.

Une pratique très fréquente – et tout aussi cruelle – est le développement de « classements » ou de listes. Les enfants sont qualifiés en fonction de leur beauté, de leur charisme ou de toute autre qualité. Il s'agit donc de promouvoir les préjugés et l'appréciation de l'autre pour son apparence. Cela est dévastateur pour les enfants qui ne sont pas bien placés sur les listes.

2-2 Le harcèlement social

Ce type d'abus est lié aux relations sociales. Dans ce cas, la victime est souvent laissée de côté dans toutes sortes d'activités et d'événements. Elle appartient à une classe ou un groupe, mais personne ne l'inclut, elle devient invisible.

La victime refuse généralement de partager des activités de groupe ou de raconter ce qu'elle a fait avec ses amis à l'école.

Afin d'éviter ce type de harcèlement, il est impératif d'éduquer à la tolérance. Les jeunes doivent respecter les différences, être solidaires et encourager l'inclusion de l'autre.

Cet enseignement est inculqué à l'école et commence à la maison.

Le triangle du harcèlement :

La cible : Elle proteste peu et dénonce rarement par peur, par honte ou parce qu'elle craint des représailles. Elle peut être isolée.

L'intimidateur : Humilie, terrorise, blesse. En présence de spectateurs sa position de domination est renforcée.

Le spectateur : Il peut être actif ou passif, mais dans les deux cas il peut renforcer et faire perdurer l'intimidation.

Si votre enfant rencontre ce type de difficultés, prenez contact avec la cellule phare* (équipe d'adultes dont le rôle est de veiller au bien être des élèves).

- Mme Caillaud : PSY EN
- Mme Gougeon : Professeur
- Mme Lacomme : infirmière
- Mme Lanoix : Assistante sociale
- Mme Moreau : CPE
- Mme Roy : Principale
- Mme Santoni : Professeur

*** De même, votre enfant peut être amené à être vu en entretien individuel par un adulte de la cellule. Cela ne signifie aucunement qu'il est impliqué dans des brimades mais simplement qu'il est associé au règlement d'une situation**